



LA **CHARTRE DU VOLLEYEUR A LIMOGES** 2024/25

La charte du volleyeur a pour objectif de définir les devoirs des adhérent(e)s, de faire prendre conscience des principes de vie en collectivité afin d'assurer le meilleur fonctionnement du VBC3L et l'épanouissement de chacun.

Elle est validée par Monsieur Le Maire de la Ville de Limoges qui met à disposition les infrastructures attendues.

1. Je m'engage à toujours considérer le volley-ball comme un jeu, associé à la notion de plaisir, d'échange dans le respect des notions de compétition et de performance.
2. Je m'engage à dire « Bonjour, Merci, Au Revoir... », donc à respecter toutes les personnes qui me permettent de pratiquer le volley-ball, dirigeants, éducateurs, arbitres, parents, bénévoles et personnels municipaux
3. Je m'engage à respecter les horaires d'entraînement et j'arrive 15 minutes avant l'heure pour participer à la mise en place du ou des terrains.
4. Je m'engage à être assidu et à prévenir de mes absences éventuelles. Un maximum d'une absence mensuelle sera tolérée avec un maximum de 4 absences sur la saison sportive.
5. Je m'engage à respecter les horaires des rencontres et j'arrive 60 minutes avant l'heure pour participer à la mise en place du ou des terrains, aux protocoles administratifs et d'échauffements. J'ai sur moi une pièce d'identité justificative.
6. Je m'engage à confirmer ma présence aux rencontres, via le mail de convocation ou le fil whatsapp de mon équipe, à respecter l'heure de convocation et à porter les équipements nécessaires à la pratique en compétition du Volley-ball. Je respecte et j'entretiens les tenues fournies par le VBC3L.
7. Je m'engage à respecter les lieux dans lesquels je pratique (vestiaires, terrains, gymnase, espace de convivialité) et à en assurer le rangement.
8. Je signe dans un club, pas dans une équipe. Je m'engage à respecter et faire confiance à mes éducateurs, à accepter leurs choix d'entraînement ainsi que la composition des équipes.
9. Je m'engage à respecter mes équipiers, mes adversaires et leurs éducateurs, à la fois sur le terrain ainsi que sur les réseaux sociaux.

10. Je m'engage à respecter les arbitres et leurs décisions. Ils ont, tout comme moi, le droit de se tromper.
11. Je m'engage pendant les matchs à me concentrer sur le JEU et l'INTERET de l'équipe et à ce que mon comportement ne soit pas influencé par des facteurs extérieurs au match.
12. Je m'engage à m'investir et à travailler pour progresser techniquement et tactiquement dans la maîtrise individuelle et collective. J'applique cet engagement dans mes études et ma scolarité, ma famille transmet les informations de bon suivi scolaire à mon encadrant sur sa demande. Je m'engage à respecter les règles sanitaires et je refuse toute forme de dopage ou de comportement dopant, qui abolit l'égalité dans la compétition. Je refuse également les notions de tricherie, de fraude et de corruption.
13. Je m'engage à échanger et analyser avec mes éducateurs sur mon attitude face à la compétition (jeu/enjeu, victoire/défaite, bon match/mauvais match...) et à prendre en compte les axes de progression qu'il me propose.
14. En cas de carton rouge pour propos ou gestes blessants, injurieux et/ou grossiers, ou de sanction du même type émise par mes éducateurs, je m'engage à effectuer les travaux d'intérêt général au sein du VBC3L pendant le temps de ma suspension ou à régler l'amende fédérale. A défaut, je ne serai plus autorisé à participer aux compétitions et je me verrai refusé une nouvelle prise de licence fédérale.

LE MOT DES ÉLUS EN CHARGE DES SPORTS EN HAUTE VIENNE

BONNE SAISON A TOUTES ET A TOUS

Fait à Limoges, le / / 2024

Le joueur/La joueuse (Prénom NOM)

Si mineur,
Le responsable légal (Prénom NOM)

.....
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

.....
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



LA **CHARTRE DES PARENTS A LIMOGES** 2024/25

CHERS PARENTS,

Nous nous réjouissons de vous rencontrer cette saison, lors des prochains entraînements et futurs matchs de vos enfants. Afin d'éviter des débordements et comportements irresponsables vis-à-vis des enfants, des éducateurs, des dirigeants et des arbitres nous vous demandons de bien vouloir appliquer les points explicités dans la chartre ci-dessous.

Elle est validée par Monsieur Le Maire de la Ville de Limoges qui met à disposition les infrastructures attendues.

LE FAIR PLAY

Je me conforme aux règles du jeu.

Je respecte les décisions arbitrales.

Je refuse toute forme de tricheries, de violences physiques et verbales.

Je reste maître de moi en toutes circonstances.

Je suis exemplaire, généreux et tolérant.

Par ma conduite et mon Fair-play, je contribue à la qualité de l'image de marque du club.

LA PARTICIPATION

J'essaie d'être présent aux rencontres de mon enfant le plus souvent possible

Je participe de façon régulière aux transports des enfants.

J'encourage mon enfant le jour du match.

Je ne donne pas de consignes de jeu (travail de l'éducateur)

Je suis présent le plus possible aux manifestations organisées par le club (manifestations, repas, tournois...).

Par ma participation, je contribue à la notion d'engagement auprès de mon enfant.

LE RESPECT

Je préviens en cas d'absence de mon enfant à l'entraînement ou au match le plus tôt possible.

Je respecte les horaires d'entraînement.

Je respecte l'éducateur, son travail, ses choix.

Je respecte la politique sportive de mon club.

Je laisse mes enfants à l'éducateur et je n'interviens pas pendant les entraînements ou les matchs.

Je ne rentre pas dans les vestiaires ni à la mi-temps ni en fin de match (sauf autorisation de l'éducateur).

Par mon respect, je contribue à la notion d'éducation de mon enfant. En effet, je n'oublie pas que les dirigeants sont des bénévoles et donnent de leur temps personnel et familial, de leurs compétences, pour permettre au club de mon enfant de vivre.

Je n'oublie pas que les éducateurs, les joueurs, les dirigeants ont, tout comme moi, le droit de se tromper parfois.

Je n'oublie pas que les parents spectateurs doivent avoir un comportement exemplaire et doivent laisser toute notion d'agressivité à la porte du lieu des rencontres.

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

BONNE SAISON A TOUTES ET A TOUS

Fait à Limoges, le / / 2024

Le joueur/La joueuse (Prénom NOM)

Si mineur,
Le responsable légal (Prénom NOM)

.....
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

.....
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »